



Convention de partenariat entre Royal Air Maroc et la confrérie sénégalaise Mouride

- Renforcement des avantages offerts sur ses vols, dispositifs spéciaux dans le cadre des pèlerinages et soutien aux événements organisés à l'international
- La Compagnie renforce sa vocation panafricaine et son engagement pour l'accompagnement du tourisme religieux

Casablanca le 20 mai 2024 - Lors d'une cérémonie qui s'est tenue lundi 20 mai au siège de Royal Air Maroc à Casablanca, M. Hamid ADDOU, Président Directeur Général de la Compagnie, et M. KA Abdou Lahad le maire de Touba, ont procédé à la signature d'une nouvelle convention institutionnelle entre Royal Air Maroc la Confrérie sénégalaise des Mourides en présence des hauts représentants de cette communauté.

Dans la continuité des conventions précédentes, ce nouvel accord renforce les avantages offerts sur ses vols et des services adaptés aux besoins de la communauté Mouride. Il s'agit de l'accroissement des capacités sur les différentes routes empruntées par la diaspora Mouride à Dakar et de l'accès à des offres préférentielles, des facilités de fret et d'autres avantages.

La convention prévoit notamment la mise en place de dispositifs spéciaux à l'occasion du pèlerinage annuel effectué dans la ville sainte Touba (située à 200 km de Dakar) ainsi que le rapatriement des dépouilles des membres de la communauté décédés à l'étranger.

Royal Air Maroc qui bénéficie du titre de « Transporteur officiel de Touba » confirme par ailleurs son soutien aux événements organisés par la confrérie à l'international.

Enfin, la mise en place au sein de Royal Air Maroc d'un interlocuteur dédié auprès des représentants Mourides dans chaque pays où elle est présente facilitera la bonne coopération et la qualité du service offerte à la communauté.

En contrepartie, Royal Air Maroc bénéficiera du soutien en termes d'image et de prescription d'une communauté représentant environ 35% de la population du Sénégal et qui joue un rôle majeur au sein de la communauté nationale sénégalaise aux plans religieux et culturel, mais aussi politique, administratif et économique... Elle compte également des dizaines de milliers de membres installés en Europe.

« Nous sommes extrêmement fiers de la confiance établie entre Royal Air Maroc et la Confrérie des Mourides, l'une confrérie les plus puissantes tant au Sénégal qu'à travers la diaspora sénégalaise. Les relations séculaires entre nos deux pays frères reposent en premier lieu sur un partage de valeurs, celles d'un Islam d'ouverture tel qu'il est promu par le Maroc sous la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste. Ces valeurs sont aussi celles qui promeuvent la vision d'une Afrique à la fois fidèle à ses racines, aux solidarités familiales et communautaires, mais aussi ouverte vers l'avenir, l'esprit d'entreprise et la création de richesse, à travers un développement économique sud-sud déterminé. Ce partenariat confirme par ailleurs la vocation panafricaine de la Compagnie Royal Air Maroc, son engagement permanent pour la promotion du tourisme religieux ainsi qu'un accompagnement constant de tous ceux qui font avancer notre continent, vers une Afrique de progrès. », a indiqué M. Hamid ADDOU, Président Directeur Général de Royal Air Maroc.

Cette convention marque la position d'innovation et de leadership de la Compagnie au plan régional, Royal Air Maroc étant le seul transporteur ayant réussi à consolider un accord durable avec une communauté très influente. La Compagnie poursuit ainsi le renforcement de ses partenariats privilégiés en Afrique subsaharienne, et particulièrement au Sénégal.

